

NON AU PLAN TRUMP-NETANYAHOU NON AU PLAN DE DESTRUCTION DE LA PALESTINE

Pour les Palestiniens : Un État dans 4 ans, morcelé en 6 bantoustans, sous conditions :

- Reconnaissance d'Israël comme État juif,
- Capitale dans les faubourgs de Jérusalem, derrière le mur d'annexion,
- Pas d'espace aérien,
- Démilitarisation de la Bande de Gaza,
- Sécurité assurée par Israël,
- Interdiction de verser des pensions aux prisonniers palestiniens détenus dans les geôles israéliennes,
- Interdiction de toute démarche auprès de la Cour Pénale Internationale,
- Renoncement à toute revendication concernant les réfugiés des guerres de 1948-1949 et de 1967,
- Aucune souveraineté sur les lieux saints musulmans ou chrétiens de la vieille ville de Jérusalem.

Et pour Israël : un effet immédiat :

Après l'annexion du Golan

- annexion des colonies,
- annexion de la vallée du Jourdain,
- Jérusalem, capitale d'Israël « indivisible et libérée », selon Trump...

Et la France « salue les efforts du président Trump » !

En saluant cette initiative, le gouvernement français se déshonore. La France doit cesser immédiatement de se rendre complice des violations du droit par Trump et Netanyahu.

La France, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, doit prendre des initiatives pour la mise en oeuvre des droits du peuple palestinien et non être complice du plan qui entend les enterrer.

NOUS NE LAISSERONS PAS LA PALESTINE DISPARAÎTRE DE LA CARTE !

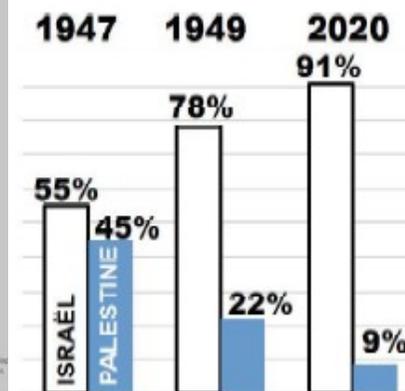
Nos dirigeants ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas !

Signez la pétition en ligne : <http://chnq.it/p2LkVztq8z>



Trump dévoile la carte des États palestinien et israélien selon son « plan de paix »

Trump a rendu public le 28 janvier 2020 son « plan » qui soutient l'annexion par Israël de Jérusalem-Est, des hauteurs du Golan, de la vallée du Jourdain et de toutes les colonies en Cisjordanie occupée. Tout ceci est absolument contraire aux résolutions de l'ONU et menace les fondements même du droit international !



Plus que jamais, exigeons de nos gouvernants qu'ils respectent et fassent respecter le droit international et soutenons les droits du peuple palestinien au travers de la Campagne BDS -Boycott, Désinvestissement, Sanctions-.

À l'appel de l'AFPS Nîmes, de l'UJFP, des Femmes en Noir, du Comité BDSF 30 et de la LDH 30

Rejoignez-nous : AFPS Nîmes – afpsnimes@gmail.com

facebook Comité BDSF 30 : actions sur Nîmes pour la Palestine